

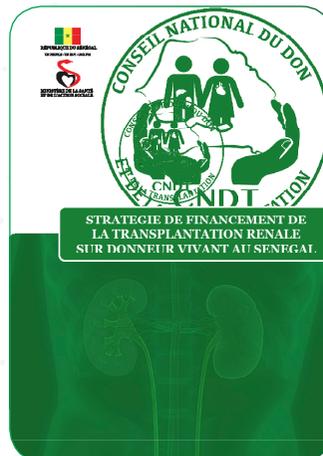
● Unité Analyse économique

- ▶ Réaliser des études à caractère économique;
- ▶ Analyser les coûts des interventions en santé;
- ▶ Appuyer à la coordination de la plateforme « One Health »;
- ▶ Réaliser des études et analyses sur les coûts des prestations;
- ▶ Evaluer les politiques publiques de santé, les contraintes et les risques économiques dans la mise en œuvre des interventions en santé;
- ▶ Réaliser des études de satisfaction des clients sur les prestations de soins.

● Unité Financement de la Santé

- ▶ Organiser les réunions des instances (Comité de pilotage et Comité technique) de la SNFS;
- ▶ Bâtir un argumentaire de plaidoyer pour la mobilisation des ressources principalement à caractère domestiques;
- ▶ Suivre et évaluer la feuille de route de la SNFS;
- ▶ Assurer le suivi des indicateurs d'avancée vers la CSU;
- ▶ Evaluer l'alignement des partenaires ;
- ▶ Assurer le suivi des mécanismes d'achat stratégique;
- ▶ Coordonner le suivi de l'atteinte à la CSU avec ses différentes composantes.
- ▶ Evaluer l'efficacité des mécanismes de financement;
- ▶ Assurer le suivi de la plateforme intégrée de suivi des interventions de la SNFS;
- ▶ Appuyer la négociation des projets et programmes de santé;
- ▶ Evaluer les procédures des partenaires du MSAS;
- ▶ Appuyer l'élaboration du budget MSAS;
- ▶ Appuyer la budgétisation des plans stratégiques,
- ▶ Renforcer les capacités des acteurs sur les dimensions du financement de la santé.

Quelques réalisations



DIRECTION DE LA PLANIFICATION,
DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES

Cellule d'Economie de la Santé (CES)



Cadre institutionnel et réglementaire



Afin de faire face aux défis du financement de la santé, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale, s'est doté en 2017 d'une Stratégie Nationale de Financement de la Santé (SNFS) pour tendre vers la CSU.

La Cellule d'économie de la santé (CES) a été mise en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie nationale de financement de la santé mais également renforcer les analyses dans le domaine de l'économie de la santé et proposer des stratégies et interventions de prise en compte de ces questions dans la formulation des programmes de santé.

La CES a été créée par arrêté ministériel n° 115898 du 11 juillet 2017 et est logée à la Direction de la Planification de la Recherche et des Statistiques (DPRS).



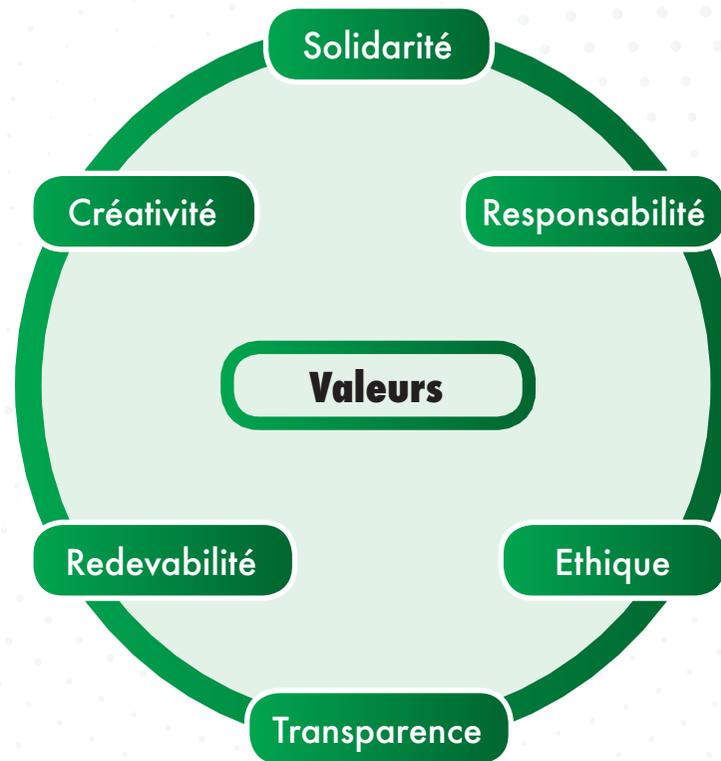
Mission principale

Coordonner toutes les activités à caractère économique par l'utilisation de techniques économiques dans le secteur de la santé.



Vision

Une cellule professionnelle, pôle de référence dans la production de données économiques pour garantir l'efficacité des ressources en santé pour l'atteinte de la CSU.



Organes de la CES

● Bureau Coordonnateur

- ▶ Coordonner l'élaboration du Plan Stratégique de Développement de la Cellule;
- ▶ Assurer la coordination et le suivi de la bonne exécution de la SNFS;
- ▶ Participer à la mobilisation des ressources;
- ▶ Superviser les activités de la cellule;
- ▶ Planifier les missions et en assurer le suivi.

● Unité Compte de la santé

- ▶ Organiser et coordonner le processus de collecte, de traitement et d'analyse des données financières sur l'étendue du territoire national;
- ▶ Elaborer le rapport des Comptes de la Santé (CS) ;
- ▶ Veiller à la saisie des données des CS dans le Global Health Expenditure Data (GHED) de l'OMS;
- ▶ Elaborer des notes de politiques basées sur les résultats des CS;
- ▶ Participer aux rencontres internationales pour le partage de l'expérience du Sénégal et la prise en compte des bonnes pratiques des autres pays,
- ▶ Veiller à la saisie des données dans le formulaire finance du DHIS 2;
- ▶ Participer au suivi de l'exécution du budget des parties prenantes du secteur de la santé.